

Fiche programme

« DROIT ET GESTION D'UNE ASSOCIATION LOI 1901 »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- connaître les modalités légales et pratiques de la création d'une association loi 1901
- savoir constituer une association en respectant les formalités nécessaires
- être en capacité de diriger et gérer au quotidien la vie de l'association
- connaître les MODALITES D'UNE gestion de crise et/ou d'une dissolution
- savoir tenir la comptabilité et la gestion documentaire légale d'une association

PROGRAMME / CONTENU

JOUR 1 :

MODULE 01 : LA CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION

- Comment la constituer
- Les différentes formalités et les statuts
- La déclaration

MODULE 02 : LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Responsabilités et statuts des dirigeants
- Droits et obligations des membres
- Les instances de gouvernance (AG, CA, Bureau)

MODULE 03 : LA GESTION DE CRISE ET LA DISSOLUTION

- Prévention des difficultés et règlement amiable
- Modes de dissolution

JOUR 2

MODULE 04 : COMPTABILITE ET GESTION D'UNE ASSOCIATION

- Plan comptable et gestion documentaire
- Ventilation des comptes et établissement du bilan

METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation alternera entre exposés et échanges, exercices, études de cas, mise en situation de vos propres documents et supports.
- A chaque étape, un debrief sera fait permettant à l'apprenant de connaître ses points forts et ses axes d'amélioration.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Contenus Powerpoint, fonds documentaires légaux existants.

PUBLIC VISE / NOMBRE DE PERSONNES/LIEUX

- Tout type de personne (salarié, indépendant, demandeur d'emploi)
- 12 personnes maximum
- Présentiel



Fiche programme

« DROIT ET GESTION D'UNE ASSOCIATION LOI 1901 »

ANIMATEUR

- Formateur conseil spécialisé dans le milieu associatif.

DUREE

- 2 jours consécutifs ou non. Possibilité de l'organiser en demi-journées

DUREE TOTALE DU DISPOSITIF ET CONDITIONS D'ACCES

- 2 jours (14 heures) pour le groupe de stagiaires
- Accès PSH sur demande préalable.

TARIF

- Tarif individuel interentreprises : 400,00 € TTC / Stagiaire / par jour

PREREQUIS

- Avoir un projet de création d'association ou être responsable d'association

MODALITES D'EVALUATION

- Un test de validation (QCM) à l'issue de la formation.

SUIVI ADMINISTRATIF

- A la fin de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant, ainsi qu'une attestation de présence au commanditaire et/ou service financeur.

